

Ecojustice

Le Droit 20 déc. 07 p. 7

À la rescousse du marais Leitrim

CHARLES THÉRIAULT

ctherault@ledroit.com

Le groupe Ecojustice conteste la décision de la Commission des affaires municipales de l'Ontario qui a refusé deux appels en révision du zonage permettant la construction de maisons dans le marais de Leitrim, dans le sud d'Ottawa.

Ce marais de 313 hectares a été classé comme un haut lieu de la biodiversité selon les opposants au projet de construction domiciliaire proposé par les compagnies Tartan et Tamarack. Selon Erwin Dreesen du groupe Les Amis du marais de Leitrim, le projet domiciliaire aura pour effet de drainer la majeure partie du marais et de mettre en danger les espèces animales et la flore qui s'y trouve.

Changements climatiques

«Le marais de Leitrim est une zone humide très ancienne qui provient du retrait de la mer de Champlain, il y a plusieurs milliers d'années. Cette zone humide est aussi très importante dans la lutte aux changements climatiques car elle absorbe une quantité importante de dioxyde de carbone. La première phase du projet domiciliaire a déjà entraîné le drainage de 47 milliards de litres d'eau dans le marais et la deuxième phase risque de le détruire même si les promoteurs se défendent de construire dans le marais lui-même. Les promoteurs ont leur permis de

construction émis par la Ville d'Ottawa mais ils n'ont pas encore la permission du ministère de l'Environnement de l'Ontario pour drainer le terrain. Nous nous objectons formellement au permis de drainage et s'il est accordé, nous allons faire appel aux tribunaux pour le bloquer», a indiqué M. Dreesen.

Mais dans un premier temps, les opposants veulent forcer la Commission des affaires municipales de l'Ontario à revenir sur sa décision. Leur cause sera entendue le 12 février prochain.

EN BREF

Camionnette dans une garderie à Embrun

Un drame a été évité de peu, hier midi, lorsqu'une camionnette s'est introduite dans une garderie d'Embrun. Le conducteur du véhicule, un homme de 57 ans de Bourget, aurait tenté d'éviter une collision lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa camionnette Ford 1964 et défoncé la porte du garage de la maison située au 873, rue Notre-Dame. Près d'une dizaine d'enfants s'y trouvaient. Quatre d'entre eux, et un adulte, ont dû être transportés à l'hôpital où ils ont été soignés pour des blessures mineures. L'édifice a subi d'importants dommages matériels. L'accident fait l'objet d'une enquête de la Police provinciale de l'Ontario.
LEDROIT